





DÉTERGENT DÉSINFECTANT CONCENTRÉ, BACTÉRICIDE ET LEVURICIDE POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

- **■** Excellent pouvoir nettoyant et désinfectant.
- Bactéricide selon la norme EN 1276 et EN 13697 en conditions de saleté.
- Levuricide selon la norme EN 1650 et EN 13697 en conditions de propreté et de saleté.
- Virucide selon la norme EN14476 sur les virus de l'Influenza A, Vaccinia et BVDV, en conditions de saleté.
- Pouvoir mouillant important, agit dans les moindres interstices et élimine les salissures qui s'y trouvent.
- Efficace : formulation basée sur la technologie triamine.
- Sans ammonium quaternaire, sans aldéhyde ni alcool.
- **■** Efficace à basses températures.
- Désodorisant : détruit les processus de putréfaction.
- Produit utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.
- Possède une tolérance élevée à la dureté de l'eau.

USAGES HOMOLOGUÉS - DONNÉES MICROBIOLOGIQUES

Voir tableau.

Matière active	NoCAS	Concentration (g/kg)
N-(3-AMINOPROPYL)-N-DODECYLPROPANE1,3-DIAMINE	2372-82-9	75.0

Type de préparation: concentré soluble

Mode d'emploi et usages autorisés	Dose
	(g/kg)
Appliquer 30 ml de produit par m² de surface avec une dilution de 1.5% dans de l'eau propre et laisser agir pendant au moins 5 min pour une	15 (1.5%),
action bactéricide et 15 min pour une action levuricide. Le rinçage des sols n'est pas nécessaire. Les matériels pouvant se trouver en contact	5 min de
avec les denrées alimentaires doivent être rincés à l'eau potable. Il est recommandé de préparer les dilutions au moment de l'utilisation et de	contact pour
les renouveler autant que nécessaire. P our toute information complémentaire se référer à la notice d'utilisation .	un traitement
Usages enregistrés:	bactéricide
- Désinfection des locaux matériels de transport et de stockage des ordures et déchets, traitement bactéricide et levuricide. - Traitement bactéricide et levuricide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les entrepôts.	15 (1.5%), 15 min de
Traitement bactéricide et levuricide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine. - Traitement bactéricide et levuricide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour animaux domestiques. - Traitement bactéricide et levuricide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour animaux domestiques. - Traitement bactéricide et levuricide de matériel de transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine. - Traitement bactéricide et levuricide de matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques. - Traitement bactéricide et levuricide des sacs et emballages vides hors usages phytopharmaceutique.	contact pour un traitement levuricide
- Traitement bactericide et levuricide des sacs et emballages vides hors usages phytopharmaceutique.	[

UTILISATEURS

Convient pour les industries viti-vinicoles. S'utilise sur les machines à vendanger, bennes de vendange, cagettes, paniers, hottes. Tout type d'industrie ou d'activité agroalimentaire.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Matière active : N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine : 75 g/L. Liquide limpide incolore soluble dans l'eau.

APPLICATION

Nettoyage et désinfection: diluer dans de l'eau tiède en respectant les doses homologuées dans les cas imposés par

la législation, soit 1,5% pour un traitement bactéricide, levuricide et virucide. S'utilise par trempage, pulvérisation, circulation dans les CIP-NEP. Pulvériser la solution prête à l'emploi jusqu'à ruissellement sur les surfaces à traiter. Pour le petit matériel, opérer par trempage. Pour les CIP ou NEP, faire circuler la solution prête à l'emploi. Laisser agir minimum 5 min pour un traitement bactéricide, 15 min pour un traitement levuricide, et 30 min pour un traitement virucide. Un rinçage à l'eau potable est légalement nécessaire après utilisation sur le matériel destiné à être au contact des denrées alimentaires.

Densité: 1,022 g/cm³.

pH pur : 10,5.

pH (solution à 1,5%): 8,8.

Tensioactifs biodégradables à plus de 90 %.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions

D2702-1016-1542



EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

